

Nom Commercial :

Raison sociale :

N° SIRET : Code NAF :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Contact :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

Au bénéfice de :

ISSIU

**Institut Supérieur des Sciences
Immobilières et Urbaines
Numéro UAI : 0922705R**

Montant, en lettres :

Montant, en chiffres :

ISSIU est un établissement habilité à percevoir les 13% de la taxe d'apprentissage (art. 62241-5 du Code du Travail et figure sur les listes préfectorales régionales).

MODE DE RÈGLEMENT

Chèque à l'ordre de ISSIU - N° de chèque :

Date du chèque : Votre agence de domiciliation :

Virement - IBAN : FR76 3000 4008 1900 0117 4496 361 BIC : BNPAFRPPMEE
Merci d'indiquer en libellé : Versement TA - nom de la société - numéro SIREN

Votre contact au sein du Groupe Eductive :

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

Ce bordereau est à retourner par mail à l'adresse suivante : m.leclerc@eductive-group.com, accompagné du justificatif de virement ou de la copie du chèque à l'ordre de ISSIU.

Si vous optez pour le paiement par chèque, retournez ce bordereau et votre chèque à l'adresse suivante :
85, Avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne Billancourt (courrier adressé à Maxime LECLERC)

Un reçu libératoire vous sera transmis.

Pour tout renseignement :

Maxime LECLERC • Responsable Apprentissage

Tél : 06 61 16 18 79 • E-mail : m.leclerc@eductive-group.com